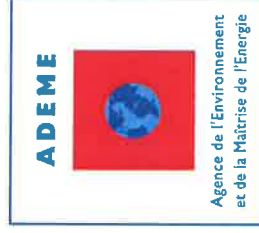
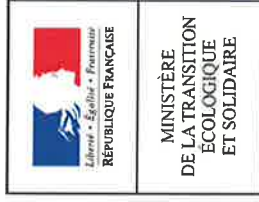


CHARTRE D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE MARCHANDISES



L'entreprise **TRANSPORTS CAILLOT** s'engage dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ de ses activités de transport routier de marchandises, concrétisée par la présente charte.

L'entreprise a au préalable réalisé un diagnostic CO₂ qui lui a permis :

- d'établir un état des lieux initial de référence et de retenir un périmètre d'engagement ;
- de définir des indicateurs de performance environnementale et de chiffrer un objectif de réduction à atteindre sous trois ans pour chacun d'entre eux ;
- de définir un plan d'actions en retenant au moins une action par axe (le véhicule, le carburant, le conducteur et l'organisation des flux) afin d'atteindre l'objectif ainsi fixé.

Ces éléments sont repris dans la fiche de synthèse relative à l'état des lieux initial, issue de l'outil « engagements volontaires », annexée à la présente charte.

L'entreprise s'engage à :

- mettre en œuvre ce plan d'actions et à en assurer le suivi ;
- transmettre à l'ADEME tous les ans l'outil « Engagements volontaires » actualisé, à l'issue de chaque période du plan d'actions et durant les trois années d'engagements.

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) s'engagent à :

- fournir à l'entreprise le logo « Objectif CO₂ » associé à la charte afin qu'elle puisse valoriser sa démarche ;
- faire figurer le nom de l'entreprise sur les listes des entreprises signataires de la charte ;
- fournir une assistance dans le cadre du suivi et de l'évaluation des actions menées par l'entreprise ;
- valoriser l'engagement du transport routier de marchandises en faveur du développement durable.

L'entreprise peut utiliser le logo « Objectif CO₂ » associé à la démarche pendant toute la durée du plan d'actions et peut librement faire référence à son engagement d'entreprise signataire.

L'attention de l'entreprise est toutefois attirée sur le fait que le droit d'utiliser le logo est soumis au respect des engagements pris par elle. À défaut, le MTES et l'ADEME se réservent le droit d'exclure l'entreprise de la démarche. Dans ce cas, l'entreprise ne pourra plus utiliser le logo qui y est associé et sera exclue de la liste des entreprises signataires de la charte.

À Strasbourg, le 5 avril 2013

Pour le Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Le Directeur Régional Adjoint
de la DREAL Grand Est


Laurent DARLEY

Pour l'Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Le Directeur Régional
de l'ADEME Grand Est


Jérôme BETTON

Pour l'entreprise
TRANSPORTS CAILLOT

Le Président-directeur général


Jean-Pierre CAILLOT



Fiche de synthèse

Entreprise



Raison sociale de l'entreprise TSP CAILLOT
Adresse ZI du Buisson BP3 51450 BETHENY
Code postal 51450
Ville BETHENY
SIRET 30492707200047
Code NAF 4941A
Site Internet <http://transports-caillot.fr>

Effectifs

Nombre total de salariés	529	Nombre de conducteurs	279	Nombre de véhicules moteurs	292
Dont salariés en France	529	Dont conducteurs en France	279	Dont véhicules moteurs en France	292

Informations sur le dossier

Intitulé du dossier Dossier Charte 2016
Période état initial
Dates du 01/01/2016 au 31/12/2016
Statut En cours de saisie

Effectifs du périmètre du dossier

Nombre total de salariés	529	Nombre de conducteurs	279	Nombre de véhicules moteurs	292
Dont salariés en France	529	Dont conducteurs en France	290	Dont véhicules moteurs en France	262

Chef de projet principal

Nom	LOY	Prénom	David
Téléphone	0612337671	Courriel	d.loy@transports-caillot.fr
Fonction	Responsable QSE.		

Données d'activité - Flotte propre routière

Groupes de véhicules

	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Nombre total de véhicules moteurs				
TR lots complets / Ensemble routier 40 t / Ensemble routier 40-44t	167			
TR lots partiels / Ensemble routier 40 t / Ensemble routier 40-44t	71			
PT lots complets / Grand porteur > 12 t / Porteur >14t-20t	9			
PT lots partiels / Grand porteur > 12 t / Porteur >14t-20t	15			

Périmètre total

	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Véhicules				
Nombre total de véhicules moteurs	262			
Nombre de moteurs Température dirigée autonome	0			

Consommation de carburant	Unité			
Gazole (traction)	litre	7 187 466		
Consommation moyenne au 100km	litre/100km	35,6		
GNR pour moteur auxiliaire pour moteurs Température dirigée autonome	litre	0,00		

Conducteurs				
Effectif total (à la fin de la période considérée)		290		

Activité en propre	Unité				
Kilométrage total parcouru par l'ensemble des véhicules	km	20 195 330			
Kilométrage total parcouru à vide	km	2 575 243			
Taux de distance à vide moyen	%	12,8			
Nombre d'heures de fonctionnement des moteurs Température dirigée autonome	heure	0			
Tonnes.km totales (1° méthode : calculées par l'entreprise) sur la période	t.km				
Tonnage moyen par trajet en charge	tonne	13,94	0,00	0,00	0,00
Tonnes.km totales	t.km	242 699 877			

Plan d'actions

	Etat des lieux	Gain potentiel		Hypothèse de gain entreprise si différente de la fiche action	Commentaire	
		Objectif en fin de dossier	Emission de CO ₂			
	%	%	kg CO ₂	% CO ₂		
Véhicule Gestion du parc de pneumatiques						
Diminution de la résistance au roulement des pneumatiques	5,7	20,5	93 892	0,4	Grand porteur régional : 2 % Ensemble routier longue distance : 3 %	Le nombre de porteurs concernés dépend des contrats futurs (type de transport) et n'est pas prévisible.
Carburant Autres actions quantitatives						
Prise en main par le formateur des chauffeurs concernés par les plus gros écarts de consommation	9,5	31,3	75 879	0,3	Grand porteur régional : 1.5 % Ensemble routier longue distance : 1.75 %	Ramener les plus grosses consommations à la moyenne des consommations des refs constructeurs
Conducteur Mise en place d'un programme éco-conduite						
Formations régulières à l'éco-conduite	15,5	81,4	664 836	2,9	Grand porteur régional : 3 % Ensemble routier longue distance : 4.2 %	Les objectifs de formation éco-conduite sont les suivants : - Pour 2017: 57 conducteurs formés - Pour 2018: 66 conducteurs formés - Pour 2019: 68 conducteurs formés
Organisation Limitation des trajets à vide ou des kilomètres parasites						
Limitation des trajets à vide	0,0	3,0	683 528	3,0	Grand porteur régional : 3 % Ensemble routier longue distance : 3 %	Limitation des trajets à vide grâce à une meilleure organisation et communication au service exploitation, meilleure utilisation du logiciel existant

Gains globaux du plan d'action

Gains annuels du plan d'actions	Unité	Potentiel	Période 1	Période 2	Période 3
			Réalisé	Réalisé	Réalisé
Gain en carburant	litres	469 400			
Gain d'émissions de CO ₂	kg CO ₂	1 487 352			
Gain d'émissions de CO ₂	% CO ₂	6,5			
Prix du carburant réactualisé	€/litre	0,99			
Gain économique	€	464 706			
Investissement	€	151 409			
Retour sur investissement	années	0,3			
Avancement	%	-			

Gains potentiels d'émissions de polluants du plan d'action

	Gain potentiel (%) TOTAL	Périodes d'évaluation			
		P0	P1	P2	P3
Gain potentiel (%) pondéré par le trafic en km	NOx	0,0			
	COV	0,0			
	PM	0,0			
Gain potentiel (%) pondéré par le trafic en t.km	NOx	0,0			
	COV	0,0			
	PM	0,0			

Actions déjà en place

Quelles sont les actions déjà mises en place au sein de votre entreprise afin de réduire l'impact environnemental de votre activité TRANSPORT ?

- Formation à l'éco conduite - Prochain véhicules du parc avec pneus basse consommation - Nous formons une personne pour les calculs de consommations (formateur)

Quelles sont les actions déjà mises en place au sein de votre entreprise afin de réduire l'impact environnemental de votre activité LOGISTIQUE ?

- Eclairage basse consommation - Sensibilisation du personnel (eau, éclairage, chauffage)

Quelles sont les autres actions mises en place au sein de

- Eclairage basse consommation - Sensibilisation du personnel (eau, éclairage,

Emissions de CO₂

Emissions de CO ₂	Unité	Etat initial		Période 1		Période 2		Période 3		
		Etat des lieux	Objectif de réduction en fin de dossier		Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée
			Valeur	%						
Au kilomètre parcouru	gCO ₂ /km	1 128,2	987,2	12,5						
A la tonne.kilomètre	gCO ₂ /t.km	93,9	79,8	15,0						

Emissions de CO ₂	Unité	Etat initial	Période 1		Période 2		Période 3	
		Etat des lieux	Emissions de CO ₂	Tonnes de CO ₂ évitées	Emissions de CO ₂	Tonnes de CO ₂ évitées	Emissions de CO ₂	Tonnes de CO ₂ évitées
Flux en propre	tCO ₂	22 784	0		0		0	
TOTAL	tCO ₂	22 784	0	0	0	0	0	0

	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Commentaire sur le choix des indicateurs de performance environnementale: unité et objectifs fixés				

Emissions de polluants

Emissions de NOx	Unité	Etat des lieux	Période 1		Période 2		Période 3	
			Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée
			Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Au kilomètre parcouru	mgNOx/km	2 094,6						
A la tonne kilomètre	mgNOx/t.km	174,3						

Emissions de COV	Unité	Etat des lieux	Période 1		Période 2		Période 3	
			Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée
			Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Au kilomètre parcouru	mgCOV/km	56,6						
A la tonne kilomètre	mgCOV/t.km	4,7						

Emissions de PM	Unité	Etat des lieux	Période 1		Période 2		Période 3	
			Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée	Situation	Réduction réalisée
			Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Au kilomètre parcouru	mgPM/km	26,2						
A la tonne kilomètre	mgPM/t.km	2,2						

Emissions de NOx	Unité	Etat initial	Période 1		Période 2		Période 3	
		Etat des lieux	Emissions de NOx	Tonnes de NOx évitées	Emissions de NOx	Tonnes de NOx évitées	Emissions de NOx	Tonnes de NOx évitées
Flux en propre	KgNOx	42 301,9	0,0		0,0		0,0	
TOTAL	KgNOx	42 301,9	0,0	0	0,0	0	0,0	0

Emissions de COV	Unité	Etat initial	Période 1		Période 2		Période 3	
		Etat des lieux	Emissions de COV	Tonnes de COV évitées	Emissions de COV	Tonnes de COV évitées	Emissions de COV	Tonnes de COV évitées
Flux en propre	KgCOV	1 143,1	0,0		0,0		0,0	
TOTAL	KgCOV	1 143,1	0,0	0	0,0	0	0,0	0

Emissions de PM	Unité	Etat initial	Période 1		Période 2		Période 3	
		Etat des lieux	Emissions de PM	Tonnes de PM évitées	Emissions de PM	Tonnes de PM évitées	Emissions de PM	Tonnes de PM évitées
Flux en propre	KgPM	529,9	0,0		0,0		0,0	
TOTAL	KgPM	529,9	0,0	0	0,0	0	0,0	0

Evaluation de la performance CO₂ sur l'ensemble des groupes de véhicules du dossier

Performance CO ₂	Unité	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Performance de l'entreprise sur le dossier	gCO ₂ /km	1128.17			
Performance de référence (calcul HBEFA)	gCO ₂ /km	1287.86			
Performance de l'entreprise sur le dossier	gCO ₂ /t.km	93.87			
Performance de référence (calcul HBEFA)	gCO ₂ /t.km	107.17			

Evaluation de la performance de polluants sur l'ensemble des groupes de véhicules du dossier

Performance NOx	Unité	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Performance de l'entreprise sur le dossier	mgNOx/km	2 094,64			
Performance de référence (calcul HBEFA)	mgNOx/km	3 764,10			
Performance de l'entreprise sur le dossier	mgNOx/t.km	174,30			
Performance de référence (calcul HBEFA)	mgNOx/t.km	313,22			
Evaluation de la performance NOx		Très bonne			

Performance COV	Unité	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Performance de l'entreprise sur le dossier	mgCOV/km	56,60			
Performance de référence (calcul HBEFA)	mgCOV/km	67,36			
Performance de l'entreprise sur le dossier	mgCOV/t.km	4,71			
Performance de référence (calcul HBEFA)	mgCOV/t.km	5,61			
Evaluation de la performance COV		Très bonne			

Performance PM	Unité	Etat initial	Période 1	Période 2	Période 3
Performance de l'entreprise sur le dossier	mgPM/km	26,24			
Performance de référence (calcul HBEFA)	mgPM/km	51,08			
Performance de l'entreprise sur le dossier	mgPM/t.km	2,18			
Performance de référence (calcul HBEFA)	mgPM/t.km	4,25			
Evaluation de la performance PM		Très bonne			

Nom, date et signature